

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6593**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

CQP : Certificat de qualification professionnelle Prothésiste dentaire spécialisé en prothèse amovible

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CPNE de la CCN des Prothésistes dentaires et professionnels de laboratoires de prothèse dentaire	Le Président de la CPNE, Le Président de la CPNE

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3254 - Prothésistes dentaires et personnels de laboratoires de prothèses dentaires

Code(s) NSF :

331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce CQP est un prothésiste dentaire qualifié, spécialisé dans la conception et la fabrication de prothèses amovibles (prothèses partielles ou complètes) Ses principales activités, exercées en lien avec le responsable du laboratoire, sont les suivantes :

- Recueillir et traiter l'ensemble des informations nécessaires à la fabrication :
 - consulter et analyser la prescription du praticien pour identifier les caractéristiques du travail attendu et repérer les informations complémentaires nécessaires
 - s'assurer de sa capacité à satisfaire la prescription dans les délais convenus et les exigences définies
 - Planifier et organiser le travail à réaliser :
 - appliquer le protocole de fabrication adapté au cas prothétique défini par le laboratoire
 - définir le plan de travail adapté aux exigences attendues (qualité, délais), au protocole de fabrication, aux moyens et aux contraintes du laboratoire
 - s'assurer de la disponibilité des matériaux et des matériels
 - respecter les modalités de contrôle qualité et les contraintes d'hygiène
 - Fabriquer le modèle :
 - appliquer la technique de fabrication des modèles et les matériaux les mieux adaptés au cas prothétique et aux exigences du praticien
 - respecter le protocole de fabrication défini (choix, dosage des matériaux, temps de cuisson)
 - mettre en œuvre les moyens permettant de garantir les qualités d'hygiène et de sécurité requises pour soi-même, le personnel du laboratoire et le patient
 - Transférer les modèles sur articulateur :
 - choisir et utiliser l'articulateur adapté au cas prothétique
 - respecter les indications spécifiques du praticien
 - contrôler la cohérence occlusale
 - Concevoir les maquettes et appliquer les cosmétiques :
 - réaliser les maquettes de châssis métallique de structure homogène
 - réaliser les cires conformément aux impératifs technologiques
 - contrôler la cohérence et la conformité finale de la prothèse amovible obtenue
 - appliquer les règles d'hygiène et de sécurité nécessaires à l'utilisation des matériaux, machines et outils
 - Maintenir le poste opérationnel :
 - approvisionner le poste en matière d'œuvre de façon adaptée aux besoins du cas prothétique
 - assurer les travaux de maintenance nécessaires à l'optimisation de l'utilisation du matériel et des machines
 - utiliser correctement et respecter les normes d'utilisation liées aux outils, matériaux, matériels, équipements et machines
- Le CQP Prothèse Amovible atteste la maîtrise de 5 domaines de compétences
1. Techniques de fabrication :
 - maîtriser les plans de références, la préparation et le choix des techniques de fabrication (empreinte, modèle, prothèse amovible complète et partielle, maquettes châssis métallique...).
 2. Equipements, matériels, matériaux et outillages prothétiques :
 - maîtriser le choix des équipements matériels et outillages prothétiques, le fonctionnement et la maintenance
 - connaître les normes d'utilisation,
 - maîtriser le choix, la préparation et compatibilité des matériaux ; sécurité des matériels.

3. Hygiène et sécurité :

- connaître les notions de base de la microbiologie, l'asepsie & de l'immunologie,
- maîtriser les règles d'hygiène et de prévention des risques et leur mise en application dans le cas prothétique

4. Suivi de la qualité de la fabrication :

- connaître les textes et directives européennes, le référentiel qualité ; le protocole de fabrication et sa mise en œuvre tout au long du processus de fabrication

5. Organisation du travail :

- connaître les personnes ressources et gestion des informations ; la planification et les moyens matériels, outillage et matériaux mis en œuvre à l'occasion du processus de fabrication

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Conditions d'exercice les plus fréquentes (type d'entreprises et secteur d'activité des entreprises employeurs) :

- laboratoires de prothèses dentaires
 - cabinets dentaires
 - hôpitaux
 - établissements de soins, dispensaires
- prothésiste dentaire (échelons P1, P2 ou P3) ; prothésiste dentaire qualifié (PQ1, PQ2, PQ3)

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1410 : Prothèses dentaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte cinq unités de compétences :

Unité de compétences 1 : 'techniques de fabrication'

Unité de compétences 2 : 'équipements, matériels, matériaux et outillages prothétiques'

Unité de compétences 3 : 'hygiène et sécurité'

Unité de compétences 4 : 'suivi de la qualité de la fabrication'

Unité de compétences 5 : 'organisation du travail'

L'évaluation de l'acquisition des compétences du CQP spécialisé prothèse amovible se décompose ainsi :

- une épreuve écrite d'environ 3 heures, corrigée par l'organisme de formation (unités de compétences 1 à 4)
- une épreuve pratique d'environ 4 heures, corrigée par le jury appréciant l'ensemble des unités de compétences
- une épreuve orale d'environ une demi-heure, évaluée par le jury
- un livret de suivi du stagiaire permettant l'évaluation par le tuteur en entreprise de l'ensemble des unités.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury de 3 à 5 personnes : un représentant employeur, un représentant salarié, le responsable pédagogique de l'organisme de formation et/ou un formateur, un représentant d'OPCAMS (l'OPCA de la branche) peut également participer au jury
En contrat de professionnalisation	X		Jury de 3 à 5 personnes : un représentant employeur, un représentant salarié, le responsable pédagogique de l'organisme de formation et/ou un formateur, un représentant d'OPCAMS (l'OPCA de la branche) peut également participer au jury
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		Jury de 3 à 5 personnes : un représentant employeur, un représentant salarié, le responsable pédagogique de l'organisme de formation et/ou un formateur, un représentant d'OPCAMS (l'OPCA de la branche) peut également participer au jury

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 7 février 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, sous l'intitulé certificat de qualification professionnelle Prothésiste dentaire spécialisé en prothèse amovible avec effet au 7 février 2009, jusqu'au 7 février 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Une moyenne de sept titulaires de la certification par année
www.unppd.org

Autres sources d'information :

OPCAMS : www.opcams.fr
<http://www.unppd.org>
<http://www.opcams.fr>

Lieu(x) de certification :

CPNE de la CCN des Prothésistes dentaires, c/o UNPPD, 80 rue de la Roquette, 75011 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- C.F.A. de Muret - Chemin de la Pyramide, 31600 MURET
- ISNA CMA Moselle, Pôle des Métiers de Metz, 5 boulevard de la Défense - CP 97803 - 57078 METZ Cedex 3
- CMA Dordogne Périgord, 32 Boulevard Lakanal, BP 5081 - 24005 Périgueux cedex

Historique de la certification :